



1. Semaine du 11 au 15 mai

- a) Les élèves seront accueillis en 2 groupes :** répartition faite par la direction en respectant les fratries
- groupe 1 le lundi 11 et le mardi 12
 - groupe 2 le jeudi 14 et le vendredi 15
 - le mercredi 13 mai est un jour de congé pour tous (pas d'activités ni d'enseignement à distance)

b) Activités et enseignement :

- le groupe qui reste à domicile poursuit l'enseignement à distance selon les informations transmises par son titulaire (1-2H 1x45 minutes / 3-4H 2x45 minutes / 5-8H 4x45 minutes)
- le groupe qui est en classe vient à l'école selon les horaires habituels (les 1H ne viennent que le matin) tout en respectant les nouvelles directives concernant l'arrivée à l'école
- les élèves en classe suivent un programme particulier qui ne tient pas compte de la grille horaire habituelle ou des jours de présence habituels des enseignants
- les cours de gym, d'ACM, de rythmique ou dispensés par des intervenants externes sont suspendus du 11 au 15 mai

c) Accueil des enfants sans garde du 11 au 15 mai :

- les enfants dont les parents doivent travailler (nouvelle liste du personnel prioritaire) et qui n'ont pas de système de garde peuvent être accueillis à l'école lorsqu'ils ne sont pas convoqués sur le temps scolaire (exemple lundi et mardi s'ils font partie du groupe 2)
- les parents qui en ont besoin prennent contact avec la direction des écoles (email ou appel)
- ces enfants peuvent aussi être accueillis dans les UAPE sur le temps scolaire ou hors temps scolaire

2. Semaines du 18 mai au 19 juin

a) Tous les élèves poursuivront leur scolarité à plein temps dès le 18 mai :

- l'enseignement s'approchera le plus possible des activités habituelles
- les cours d'ACM, de sport, de rythmique ou de langues reprendront dès le 18 mai (le choix des activités proposées tiendra compte des conditions sanitaires dans la mesure du possible)
- Toute absence injustifiée sera notifiée à la direction par le titulaire. L'inspecteur en sera également informé pour suite utile.

b) Le plan de scolarité sera maintenu :

- Pont de l'Ascension (congé les 21 et 22 mai)
- Pentecôte (congé le 1^{er} juin)
- Fête Dieu (congé le 11 juin)
- Fin des écoles le 19 juin

c) Promotion et rencontres :

- Les conditions de promotion des élèves ont été modifiées et vous seront communiquées prochainement (assouplissement lié au contexte sanitaire)
- Les rencontres avec les parents seront limitées et mises en place uniquement pour les élèves en échec scolaire ou devant définir les niveaux au CO (pour les élèves de 8H)

d) Activités prévues :

- Toutes les activités prévues d'ici la fin de l'année scolaire doivent être supprimées : promenades d'école à la journée, journée de clôture, tournoi scolaire, spectacles, fenêtres catéchétiques, cours de piscine.